

n° 1113

Hebdomadaire - 29 mai 1986 - 6,5 F

D 1113 BRÉSIL: L'ASSASSINAT DU P. JOSIMO MORAIS TAVARES

Depuis trois ans qu'il était curé de São Sebastião do Tocantins, à l'extrême nord de l'Etat de Goiás, dans la région dite du Bec-du-perroquet dont DIAL a souvent parlé (cf. DIAL D 789, 812, 903, 904, 983 et 1002), le Père Josimo Morais Tavares, âgé de 33 ans et Noir, avait reçu de nombreuses menaces de mort pour avoir pris la défense des droits des petits paysans contre les prétentions des grands domaines voisins. Le 15 avril 1986, il échappait miraculeusement à un attentat par balles, avant d'être froidement abattu le 10 mai suivant dans la ville d'Imperatriz. L'événement a eu un impact national, au point que Nelson Ribeiro, ministre des affaires foncières et de la réforme agraire, assistait à l'enterrement célébré à Tocantinópolis par une dizaine d'évêques, de très nombreux prêtres et une foule de trois mille personnes, essentiellement des paysans de la région.

Le P. Josimo est le deuxième prêtre assassiné pour des questions foncières en dix mois. Le crime a été l'occasion pour l'opinion publique de découvrir l'ampleur de la nouvelle organisation de grands propriétaires terriens appelée Union démocratique rurale, dont le but avoué est d'empêcher l'application de la Loi de réforme agraire (cf. DIAL D 1098). La section de Goiás de l'UDR a récemment contracté les services d'une société de vigilance sinistrement appelée "La Solution", qui a été créée par un colonel en retraite et dont le siège est à Goiânia.

Le dossier ci-dessous comporte les documents suivants:

- 1- interview du P. Josimo en fin 1984;
- 2- la note remise par six évêques au président de la République après l'attentat manqué contre le P. Josimo en avril 1986;
- 3- la déclaration de l'Ordre des avocats du Brésil après l'assassinat du P. Josimo;
- 4- le communiqué de la présidence de l'épiscopat;
- 5- le dernier poème du P. Josimo de mars 1986.

Note DIAL

1- Interview du P. Josimo Morais Tavares dans la revue "Convívio" de Goiânia (Etat de Goiás) après son arrestation du 28 novembre 1984 (Extraits)

Question - Quel est le panorama social à l'origine des conflits de la terre dans votre région?

Réponse - Je vis dans une région peuplée essentiellement de travailleurs ruraux (95% de la population). Ce sont des gens venus de divers Etats du Nord-Est dans le cadre des migrations internes bien connues. Ils se sont installés dans la région du Bec-du-Perroquet depuis 1860, mais surtout à partir de 1940. Ils y ont construit leur habitation et se sont mis à travailler: cultures, chasse et pêche, orpaillage, récolte de la noix de coco. C'est comme ça que les premiers habitants ont constitué leur possession grâce à leur travail, à leur permanence sur place de longues années durant et dans le seul but d'assurer leur existence et celle des membres de leur famille.

Après l'ouverture de la route fédérale Belém - Brasília en 1956 et l'inauguration du pont de l'Estreito en 1961, des personnes du Minas Gerais, de São Paulo et du sud du Goiás ont pénétré dans notre région pour investir du capital dans la ter-

re, en profitant des dégrèvements fiscaux proposés par le gouvernement militaire. Cette occupation par courtiers véreux (1) s'est surtout faite à partir de 1974, après la fin de la célèbre guérilla de l'Araguaia (2). Dans l'esprit des militaires, il fallait occuper tous les espaces vides pour éviter l'expansion du communisme dans le pays. Dans la pratique, cela s'est traduit par beaucoup de répression, beaucoup de violences, des tortures et des arrestations de travailleurs ruraux et de leurs alliés (prêtres, avocats, agents de pastorale et religieuses). On a donc, d'une part, les paysans luttant pour leur survie économique, mais aussi sociale et culturelle; le travailleur rural veut être traité comme personne et comme citoyen participant à la construction de la société. Et il y a, d'autre part, les grands propriétaires terriens pensant profit, marchés, commerce et terre comme pouvoir dominant, avec l'appui économique et répressif du gouvernement ainsi qu'avec la couverture légale du pouvoir judiciaire. C'est ainsi que nous voyons les grands propriétaires terriens, avec le renfort de la police militaire, déclarer agir dans le strict respect de la légalité et expulser violemment des centaines de familles de cultivateurs en brûlant leurs maisons et leurs cultures, en empoisonnant leurs récoltes de céréales, en les faisant jeter en prison, en les brutalisant et en les humiliant. D'août à octobre 1984, 127 maisons ont été incendiées, 27 paysans et 2 agents de pastorale arrêtés, 4 agents de pastorale mis en procès devant la justice criminelle; 4 paysans sont toujours incarcérés et 9 responsables de communauté ont dû quitter leur foyer parce que recherchés pour arrestation par la police militaire sur ordre du juge d'Itaguatins. Un climat de violence et d'insécurité règne sur toutes les familles, depuis les personnes âgées jusqu'aux enfants. Malgré toutes les dénonciations portées à la connaissance du gouvernement, rien n'a changé dans le sens de la paix et de la tranquillité. Mais nous continuerons de lutter de toutes nos forces en faveur de la justice et de la sécurité dans une région de violence et de mépris radical des droits des citoyens.

Q.- Dans une perspective pastorale, quelle est la mission du prêtre face à une telle réalité?

R. - Je pense que le prêtre doit prendre position comme les prophètes antiques et comme Jésus-Christ. D'abord il doit **vivre avec simplicité au milieu du peuple**, non seulement pour connaître la vie et les préoccupations du peuple mais surtout pour se laisser pénétrer des différentes façons selon lesquelles Dieu libérateur se rend présent dans cette réalité de violence et d'inhumanité. Le prêtre doit avoir **un sens critique** très grand tant par rapport au mouvement social et politique que par rapport au type de religion qu'il vit et à sa façon d'annoncer la Parole de Dieu. Le prêtre doit faire preuve de courage, de fermeté et d'une lucidité certaine dans le sens de la libération, en nourrissant l'espérance du peuple dans les moments de crise et de souffrance, en dénonçant avec précision les ennemis de la libération du peuple. Comme pasteurs d'un troupeau pourchassé, nous devons nous mêler au peuple comme signe de compagnonnage et de présence de Dieu-avec-nous-libérateur. A ce moment-là je sens que nous n'avons pas forcément besoin de nous lancer dans de belles explications ou de longs discours: il suffit de la présence, de l'accolade, du sourire, de la conversation amicale, de l'échange d'opinions, de l'écoute. Nous avons pour mission de ne pas laisser le peuple perdre la mémoire de son histoire et le sens des décisions à prendre. L'heure est à l'action au sens de renforcement par l'intérieur de l'organisation des travailleurs ruraux, d'union, d'information et d'articulation pour que ne se perdent pas les efforts de transformation de la réalité.

En résumé, je pense que notre mission de prêtres au milieu du peuple torturé et opprimé doit avoir pour objectif principal de sauvegarder la mémoire et la pratique historiques des pauvres dans le combat pour la liberté en y révélant la mémoire de Dieu lui-même, Yahvé, le Dieu des pauvres. Je pense que nous ne pourrons jamais nous libérer si nous ne mettons pas en pratique ce que **ces mémoires** nous font voir.

(1) Littéralement et populairement: "grillons" ou intermédiaires falsificateurs du cadastre ou des titres de propriété (NdT).

(2) Cf. DIAL D 86 (NdT).

(...)

Q. - Dites-nous qui vous êtes.

R. - Je suis né à Marabá, dans le Pará, en 1953. Lors des grandes inondations de 1957 ma famille a déménagé et s'est installée à Xambóia, dans le Goiás, où j'ai vécu jusqu'à l'âge de onze ans, âge auquel je suis entré au petit séminaire Léon XIII à Tocantinópolis sous la direction des prêtres de Don Orione. Au séminaire j'ai fait les deux premières années du secondaire et la troisième je l'ai faite au Collège Don Orione de Tocantinópolis. J'ai terminé le secondaire à Brasília, au séminaire Notre-Dame de Fátima tenu par les lazaristes. De là je suis parti à Aparecida do Norte, dans le nord de l'Etat de São Paulo, où j'ai habité dans une communauté de lazaristes qui faisaient tout pour nous former comme hommes. J'ai étudié la philosophie en 1971 à l'Institut de philosophie des salésiens à Lorena, dans l'Etat de São Paulo. En 1975 je suis allé à Petrópolis, dans l'Etat de Rio de Janeiro, où j'ai continué d'habiter chez les lazaristes, mais en suivant les cours à l'Institut franciscain de théologie et de philosophie. J'ai eu ainsi l'occasion de connaître de près la spiritualité franciscaine, ainsi que la théologie de la libération à travers la parole et la vie du frère Leonardo Boff. C'est en janvier 1979 que j'ai été ordonné prêtre à Xambóia. La fête a été très belle, et quelle participation du peuple! Un mois après, avec un autre prêtre, je prenais la paroisse et le collège de Wanderlândia, dans le Goiás. En juin le prêtre est parti pour l'Italie et n'est plus revenu. Alors j'ai pris en charge tout le travail, y compris la pastorale de la terre. J'ai été nommé coordinateur de la pastorale de la terre. J'ai été nommé coordinateur de la pastorale de la jeunesse, puis coordinateur de la pastorale d'ensemble du diocèse. Je suis actuellement curé de la paroisse de São Sebastião do Tocantins, et membre de l'équipe diocésaine de la Commission pastorale de la terre.

(...)

Q. - Quelles leçons tirez-vous de votre expérience de la prison?

R. - J'ai ressenti dans la chair que l'engagement avec Jésus-Christ et dans la lutte du peuple est une exigence de sagesse permettant de passer par la persécution et la prison. Etre prisonnier pour la cause de la justice et de la vie du peuple est une tâche que nous devons assumer comme faisant partie de notre mission d'évangélisation. J'ai aussi appris que le simple fait d'être en prison n'est pas suffisant par lui-même pour dire que nous avons tout fait en faveur du royaume et que nous pouvons déjà y participer en plénitude. Seul Dieu peut dire à partir de quand nous participons définitivement et pleinement au royaume de Dieu. Dieu seul est juge de la valeur réelle de notre engagement. Je dois continuer de lutter pour que justice se fasse au jour le jour dans la vie des citoyens.

Q. - Dans l'avenir proche, qu'envisagez-vous pour vous-même et pour la pastorale?

R. - Je dois continuer dans la même paroisse et dans le même combat, en attendant le jugement final du procès en cours. Je vais poursuivre et approfondir mon travail dans la région en faisant une enquête sérieuse et objective sur l'histoire du Bec-du-perroquet à partir des conditions d'existence des paysans. J'espère reconstituer au moins les dix dernières années de l'histoire de la région. Quant à ma vie, je tiens à m'appliquer avec une persévérance accrue à la cause de la justice et de la liberté à partir de la Sainte-Ecriture. Je reste ferme.

Q. - Quel message avez-vous à donner à vos collègues prêtres aujourd'hui?

R. - Je pense que nous tous qui avons assumé la mission sacerdotale devons, indépendamment des choix théologiques, nous situer aux côtés du peuple opprimé. Ce

n'est pas une idéologie quelconque qu'il s'agit de défendre, mais la vie tout simplement. Défendre la vie est une tâche spirituelle puisque notre Dieu est le Dieu de la vie. Aujourd'hui, dans notre société, la vie du peuple est menacée de plusieurs manières. Nous sommes tous concernés par cette menace. Lutter pour la libération c'est lutter pour la vie. Je pense que nos évêques nous ont donné une très grande leçon quand ils ont signé un document adressé au gouverneur de l'Etat pour dénoncer les violences extrêmes qui se produisent dans notre Etat (3). Quand il s'agit d'un plus grand bien, toutes les divergences idéologiques doivent disparaître. Restons fermes dans notre combat pour le royaume de Dieu qui commence déjà dans le combat du peuple.

2- Note conjointe d'évêques de l'Etat de Goiás et du sud du Pará après l'attentat manqué contre le P. Josimo le 15 avril 1986.

Nous soussignés archevêque de Goiânia et évêques des diocèses de Tocantinópolis, Miracema do Norte, Porto Nacional et Goiás, dans l'Etat de Goiás, ainsi qu'un représentant du diocèse de Conceição do Araguaia, dans l'Etat du Pará, préoccupés par la vague de violence grandissante déclenchée contre les travailleurs ruraux, sommes venus demander au palais présidentiel du Planalto et au ministre de la justice de prendre des mesures urgentes et efficaces.

Des groupes armés, tels que la société de vigilance "La Solution", au service de certains secteurs d'exploitations agricoles ont menacé de nombreuses personnes et assassiné d'innombrables cultivateurs, péons et agents de pastorale. Pour le seul début de 1986 douze cultivateurs ont été assassinés pour des questions de terres; des dizaines d'autres cultivateurs ainsi que neuf agents de pastorale - trois laïcs, deux religieuses et quatre prêtres - ont fait l'objet de menaces et d'attentats contre leur vie.

La police militaire a couvert les tueurs à gages et a été de connivence avec eux. Elle est elle-même, par ailleurs, l'auteur d'actes arbitraires et de violences à l'encontre des paysans. D'innombrables arrestations illégales, expulsions sans mandat judiciaire, brutalités et tortures font partie du climat de terreur implanté dans la région.

Le latifundium a augmenté d'agressivité et il est aujourd'hui mieux organisé. Il récolte de l'argent avec du bétail vendu aux enchères (4) et cela pour empêcher la réforme agraire, pour faire élire ses représentants à l'Assemblée nationale constituante et pour entretenir des milices armées composées de tueurs professionnels et d'anciens militaires.

L'Union démocratique rurale s'est présentée, en particulier dans l'Etat de Goiás, comme la plus efficace des organisations de grands propriétaires terriens.

Comme pasteurs de l'Eglise de Jésus-Christ sensibles aux cris de justice et de paix, nous demandons aux autorités de la République de mettre un terme à la violence et d'implanter la réforme agraire avec la participation des paysans, réforme si nécessaire pour permettre le développement social, politique et économique que la nation demande et exige.

Brasília, le 29 avril 1986

Antônio Ribeiro de Oliveira, archevêque de Goiânia - Jaime Collins, évêque de Miracema do Norte - Aloisio Hilário de Pinho, évêque de Tocantinópolis - Celso Pereira de Oliveira, évêque de Porto Nacional - Tomás Balduino, évêque de Goiás - pour Patrick Joseph Hanrahan, évêque de Conceição do Araguaia.

[3] Cf. DIAL D 1002 (NdT).

[4] Le jour même de l'assassinat du P. Josimo à Imperatriz, une section régionale de l'Union démocratique rurale était créée sous l'égide de grands propriétaires terriens des Etats de São Paulo et du Goiás. Le nouveau président de cette section locale de l'UDR, un certain Roosevelt Roque dos Santos, a parlé des quelque 150 grands propriétaires terriens présents, lesquels ont donné trois cents têtes de bétail pour vente aux enchères au bénéfice de la caisse de l'UDR (NdT).

**3- Motion du conseil fédéral de l'Ordre des avocats du Brésil du 12 mai 1986
après l'assassinat du P. Josimo le 10 mai 1986 (Extraits)**

La mort du P. Josimo Morais Tavares montre à l'évidence aux yeux de la nation tout entière l'inadmissible conflit de forces qui apparaît quand on cherche la justice sociale dans ce pays. Il est particulièrement grave de constater que ce crime n'est pas un fait isolé car, à Imperatriz seulement, en avril et mai de cette année c'est-à-dire en moins de soixante jours, c'est le dixième homicide pour questions de terres, sans que les autorités constituées ne prennent des mesures efficaces pour régler le problème.

Des groupes insatisfaits, craignant de perdre leurs privilèges, ont fait la preuve à plusieurs reprises de leur détermination à maintenir l'état d'injustice sociale existant par l'anéantissement de ceux qui défendent les faibles et les opprimés, car ils ne se contentent plus désormais d'opprimer et d'affaiblir le peuple. Ils n'hésitent même plus à créer et à entretenir une structure de crime organisé, compromettant ainsi la stabilité de l'ordre politique et social par une action de type terroriste qui, pour cette seule année 1986, a fait 83 victimes sur l'ensemble du territoire national.

Il a été constaté, entre autres choses, que les facilités de déplacement entre Etats offertes par la région sont, dans une large mesure, explicatives de l'impunité des crimes qui y sont pratiqués. Située au confluent des frontières des Etats du Maranhão, du Pará et de Goiás, la région dite "Bec-du-Perroquet" favorise le déplacement et la fuite des criminels par passage des frontières et rend inopérantes les structures policières et judiciaires limitées au seul niveau de l'Etat.

Enquêter sur des infractions à l'ordre politique et social est pourtant une matière relevant de la compétence de la police fédérale, conformément à l'énoncé de l'article huit, alinéa C, de la Constitution fédérale.

Les crimes tels que celui pratiqué sur la personne du P. Josimo Morais Tavares se produisent dans un contexte social et politique de violente dispute autour de la terre, ou en réaction à une restructuration foncière plus rationnelle et plus juste. C'est là matière d'ordre social mais aussi politique.

De plus, la loi 4.319 du 16 mars 1964 portant création du Conseil fédéral de défense des droits de la personne a établi, à l'article quatre, incise trois, lettre "a", qu'il est de la compétence de cet organisme fédéral de promouvoir, dans les zones présentant un nombre élevé de violations des droits de l'homme, la réalisation d'enquêtes pour instruire ces violations.

Alors que les lois actuelles reconnaissent la compétence fédérale comme modalité de maîtrise de la vague de violence déclenchée dans la région du "Bec-du-Perroquet", on ne peut, sous prétexte de respect des principes fédératifs, tolérer que des problèmes de compétences d'Etats puissent servir à couvrir des crimes et favoriser des tensions grandissantes.

Faire la lumière sur des crimes comme celui dont a été victime le P. Josimo, et punir les coupables de tels délits, où qu'ils se trouvent, sont une question de justice. Il suffit pour cela d'appliquer la loi.

4- Communiqué de la présidence de la Conférence nationale des évêques du Brésil après l'assassinat du P. Josimo (13 mai 1986)

VIOLENCE ET IMPUNITÉ

Face à la perplexité d'une grande partie des Brésiliens devant les violences en rural et les difficultés d'application de la réforme agraire, la présidence de la Conférence nationale des évêques du Brésil - CNBB estime de son devoir de faire les déclarations suivantes:

1 - Quant à la nécessité et aux conditions de la réforme agraire, nous tenons à rappeler et à souligner que la dernière assemblée générale de l'épiscopat brésilien, en avril dernier, a voté le point suivant de la déclaration pastorale intitulée "Pour un ordre constitutionnel":

"N° 127 - La réalisation de la justice sociale exige l'implantation d'une réforme agraire et d'une réforme du sol urbain propres à permettre l'accès à la possession et à l'usage de la terre rurale ou urbaine dans les conditions suivantes:

- garantir la terre à celui qui la travaille effectivement;
- interdire l'expulsion de ceux qui utilisent effectivement la terre à la campagne et en ville pour faire vivre leur famille, étant entendu qu'il appartient à l'Etat de régulariser la situation foncière par une législation spécifique;
- favoriser une politique agraire et agricole appropriée donnant au paysan les conditions nécessaires pour se fixer à la terre et pour la cultiver;
- élaborer des dispositions empêchant la concentration foncière après avoir inscrit dans la Constitution les dimensions maximales de la propriété rurale;
- instaurer une justice agraire propre à prévenir les conflits et permettre leur règlement;
- élaborer une politique d'usage du sol urbain permettant l'accès à l'habitat pour tous les citoyens. Une telle politique implique le non stockage d'aires urbaines et la répression de la spéculation immobilière."

Dans le même document, le n° 126 affirme: "Il appartient aux pouvoirs publics de décréter l'expropriation de biens, de terres et de propriétés chaque fois que la justice sociale l'exige. Cette même justice exige que la valeur de l'expropriation n'inclue pas la valorisation découlant de l'application de ressources publiques."

2 - Quant à la violence dans la question agraire, nous tenons à applaudir et à faire nôtre la lucide motion adoptée par le conseil fédéral de l'Ordre des avocats du Brésil le 12 de ce mois et qui affirme, entre autres points:

(cf. document précédent)(NdT)

3 - Comme entité pastorale et de défense des postulats moraux, nous en appelons au bon sens, au sens humanitaire et à la sensibilité sociale de tous les Brésiliens pour que soient désarmés les esprits et les mains, pour qu'il ne soit pas fait davantage obstacle aux réformes nécessaires, et pour que soient créées les conditions de leur immédiate application au bénéfice du peuple. Le Brésil ne peut rater ce moment historique et doit franchir les étapes indispensables pour un avenir de justice et de paix sociales.

Brasília, le 13 mai 1986

+ Ivo Lorscheiter
+ Benedito de Ulhoa Vieira
+ Luciano Mendes de Almeida

5- Dernier poème du P. Josimo à l'occasion de Pâques (mars 1986) (5)

PÂQUE DE PAIX

Pâque de paix!

Paix de paysan sans terre
entre incendie et sang versé
aux heures calleuses,
forgeant le droit de retourner la terre
pour y semer en gestes de fécondation
les semences de rosée
dans le mystère des aubes éveillées.

Paix de travailleur
à la force vendue
mais toujours vive malgré la fatigue,
dressant ses rêves de liberté
en façonnant la nature, le monde et la vie.
Fondant des mouvements.
Créant la parole, la conscience et l'homme.
Détruisant les structures d'exploitation.
Et nous donnant la société nouvelle,
à l'image des horizons bleutés du firmament,
dans l'attente ardente de la communion définitive.

Paix des martyrs force de l'histoire!
Témoins plongés dans le sang répandu,
célébrés dans la mémoire de vies assumées.
Disciples du droit et de la justice
mais aguerris contre les aliénations
et les diktats du pouvoir.
Serviteurs intégrés à la Terre-Mère
dans l'acte de production.
Cris inquiétants et constants.
Hululements somnanbules des nuits fatales.
Chants culturels de la Nouvelle-Création.

Pâque de paix!

Paix d'enfants noirs et affamés,
pauvres et détruits,
dont les yeux de lumière,
fixes,
entrevoient les chemins de liberté.
Dont les lèvres sèches
sont l'écho des gémissements de mort.
Dont les bras incertains
embrassent le royaume de vie.
Enfants en chair et en os,
gloire, gloire des éprouvettes de l'opulence!

Paix de la femme qui se découvre femme,
Qui décide, entre larmes et patiences,
dans les fumées des nuits livides,
de construire le monde femelle.
Et l'histoire, à grand-peine,
se rend au féminin,
se règle sur les cycles de fécondité,
devient Histoire...

Pâque de paix!

Paix des jeunes persuadés des illusions de la drogue,
du sexe libéré et du mariage volé.
Jeunes révoltés contre chaînes et cadenas,
gardiens des rêves et de la liberté,

[5] Dans DIAL D 904 nous avons déjà publié un de ses poèmes sous forme de psaume (NdT).

de l'amour et de l'avenir à l'aventure,
du plaisir et de la maturité à deux.
Jeunes annonciateurs du Monde-Autre
où rêves amour plaisir aventure maturité
sont mêlés sans le remords des impuretés,
sans les cachettes des transgressions légales,
sans la clandestinité des conventions non convaincantes.

Paix du Noir qui ne se fait pas Blanc!
Qui incorpore son *orichá* (6)
et se laisse enivrer par *l'aché* (7).
L'énergie vitale, la vie toujours,
de l'au-delà et de la terre,
du penser et du sentir,
du pouvoir et du faire.
L'énergie de la vie en transe,
inscrite dans la négritude universelle,
de tout homme, de toute femme.

Pâque de paix!

Paix de la mort insultée qui est soeur de la vie.
Paix de la terre revivifiée par les eaux.
Larges eaux qui s'organisent
et, par delà le sable, font jaillir la lumière.
Lumière qui exorcise les sources du mal,
dissipe les épaisses ténèbres de la peur,
réarticule sur la rudesse des vents
la fragilité des mains et des pensées
des êtres que nous sommes, en création quotidienne.
Lumière familière des voies des grandes eaux,
qui affermit les pas dans les déserts
et trace dans notre chair de migrants
les sillons définitifs de la libération.

Voilà la Pâque qui, de l'homme, fait l'homme,
visage premier et souffle de Dieu en mission.
Dieu émergeant en vie ressuscitée.
Dieu-Homme,
Parole-Action,
scellés en alliance éternelle,
égrenant des chapelets de douleurs et d'espoirs,
taillant dans la pierre de l'histoire le projet nouveau:
Dieu et Homme dans le face à face de la vie,
dans la paternité de l'amour donné.

Pâque de paix!

Vie venue du néant de la terre,
de par la force de l'au-delà de l'univers,
de l'au-delà de nous-mêmes,
de la chaleur de l'histoire.
Terre et pain!
Travail et sueur!

Production et partage!
Gens christifiés!
Dieu compagnon!
Homme pèlerin!
Voilà Pâques.
Et la paix.

[6] Prononciation française de "orixá", divinité des cultes afro-brésiliens (NdT).

[7] En portugais "axé", objet sacré de l'orixá (NdT).

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 310 F - Etranger 370 F - Avion 450 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441